InterliGnes grésivaudan

Allevard/Barraux/Bernin/Biviers/Chamrousse
Chapareillan/Crolles/Froges/Goncelin/Hurtières
La Buissière/La Chapelle-du-Bard/La Combe de Lancey
La Ferrière/La Flachère/La Pierre/La Terrasse/Laval
Le Champ-près-Froges/Le Cheylas/Le Moutaret/Le Touvet
Le Versoud/Les Adrets/Lumbin/Montbonnot-Saint-Martin
Morêtel-de-Mailles/Pinsot/Pontcharra/Revel
Saint-Bernard-du-Touvet/Saint-Hilaire-du-Touvet
Saint-Ismier/Saint-Jean-le-Vieux/Saint-Martin-d'Uriage
Saint-Maximin/Saint-Mury-Monteymond
Saint-Nazaire-les-Eymes/Saint-Pancrasse
Saint-Pierre-d'Allevard/Saint-Vincent-de-Mercuze
Sainte-Agnès/Sainte-Marie-d'Alloix
Sainte-Marie-du-Mont/Tencin/Theys/Villard-Bonnot

N°16 juin 2013

Dossier Intercommunalité
Budget 2013



Sainte-Agnès et le hameau du Mollard

La route des Balcons de Belledonne : suivez le guide
Page 19

Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.le-gresivaudan.fr

Journal de la communauté de communes Le Grésivaudan ■ Directeur de la publication : Francis Gimbert ■ Comité de rédaction : Philippe Langenieux-Villard 1er vice-président délégué de la communication ■ Conception, réalisation : New Deal ■ Photos : Funiculaire St-Hilaire du Touvet, Images et rêves, AURG, Mairie de St-Bernard du Touvet, CCI de Grenoble, Studio Jamais vu, Ciel
Le Grésivaudan ■ Communauté de communes ■ 115 rue Louis Néel ■ 38926 Crolles cedex ■ Tél. : 04 76 08 04 57 ■ bienvenue@le-gresivaudan.fr ■ www.le-gresivaudan.fr

GOUVERNANCE

Vers une nouvelle composition du conseil de communauté

Dans le cadre de la loi de réforme des collectivités territoriales, Le Grésivaudan, comme toutes les communautés de communes ou d'agglomération en France, est appelé à remodeler son instance représentative : le conseil de communauté. La répartition des sièges par commune va changer dans la foulée des élections municipales de mars 2014, en application de l'article L5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales.



Afin de rendre plus lisibles les instances locales et plus efficaces les politiques intercommunales, l'État a décidé d'uniformiser les règles de représentation des communes au sein des instances communautaires, en s'appuyant sur le critère démographique. Ainsi pour Le Grésivaudan, qui appliquait déjà une représentation basée sur la population de chaque commune, la mise en œuvre stricte du droit commun aboutirait à un conseil formé de 73 délégués pour 47 communes contre 170 délégués actuellement.

Cependant, afin de permettre aux communes de 1 900 à 2 800 habitants d'avoir deux représentants, les élus communautaires ont majoritairement proposé d'appliquer la possibilité offerte par la loi d'obtenir 10 sièges supplémentaires. Il revient aux communes de se prononcer avant le 31 août 2013. C'est à l'issue de cette phase de consultation que le Préfet constatera l'existence ou non d'un accord à la majorité qualifiée. 73 ou 83 conseillers communautaires ? Réponse dans un prochain Interlignes.

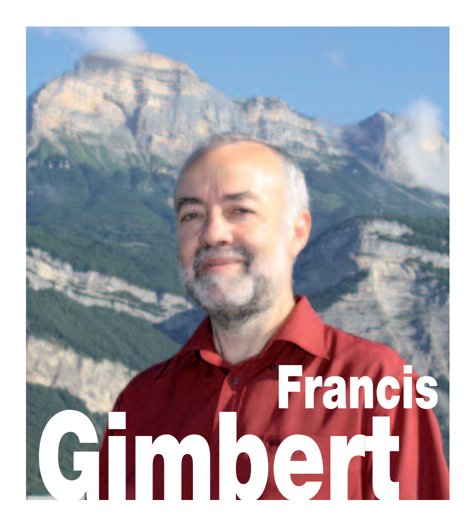
Et pour la première fois, lors des élections municipales en mars 2014, un système dit de fléchage sera mis en œuvre pour les communes de plus de 1 000 habitants disposant de plusieurs sièges au sein du conseil de communauté : les électeurs sauront dès l'isoloir quels candidats seront susceptibles d'être conseillers communautaires. Pour les communes disposant d'un siège, c'est le maire nouvellement élu qui siégera au sein du conseil de communauté. ■

LA GOUVERNANCE ACTUELLE DU GRÉSIVAUDAN

- **Le conseil communautaire (170 délégués et le président)** *définit la politique de la collectivité. Il vote le budget et les projets proposés par le bureau et les commissions. Il gère par ses délibérations les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.*

- **Le bureau (60 membres)** *conduit et met en œuvre les actions de la communauté de communes.*

à la concertation et à la communication et Cécile Anglade, vice-présidente associée à l'information et à la communication ■ Rédacteur en chef : Danièle Guiguet ■ Rédaction : Direction studio, Fotolia, Institution de Lavigny, Shutterstock ■ Impression : Au bristol ■ Tirage 42 000 exemplaires sur papier recyclé avec encre à base végétale PEFC ■ ISSN n°2118-7681.



Président
de la communauté
de communes
Le Grésivaudan

Cette année encore, le territoire du Grésivaudan va contribuer largement à la solidarité nationale mise en œuvre vers les collectivités les moins dotées via un prélèvement de 1,3 million d'euros, et à la solidarité locale entre les collectivités grâce à un effort de la communauté et des communes les plus riches.

La préparation de ce budget a été particulièrement délicate. Il a fallu, en effet, conjuguer notre volonté de contenir notre niveau d'endettement, la fiscalité locale et la nécessité absolue de renforcer l'investissement public, synonyme d'un plus grand dynamisme économique et de création d'emplois.

Avec 75 millions d'euros d'investissements prévisionnels, Le Grésivaudan se positionne comme un donneur d'ordre essentiel en Isère.

Ainsi, en 2013, il engage des chantiers ambitieux : requalification de nombreuses friches industrielles, aménagement de zones d'activités, réalisation d'équipements publics mais aussi d'infrastructures routières et ferroviaires (poursuite cet été de l'électrification de la ligne entre Gières et Montmélian).

Alors que la dépense publique est souvent décriée, notamment en période de crise, nous sommes convaincus qu'elle peut être vertueuse pour le « mieux vivre en Grésivaudan », et, grâce à son effet de levier, être bénéfique pour l'emploi. ■

CET ÉTÉ SERA « show »

La saison estivale s'annonce cette année encore festive dans le Grésivaudan grâce au programme concocté par la communauté de communes, les communes, les associations, les offices de tourisme… Les principaux rendez-vous sont présentés dans le supplément culture qui est glissé dans ce seizième numéro d'Interlignes.

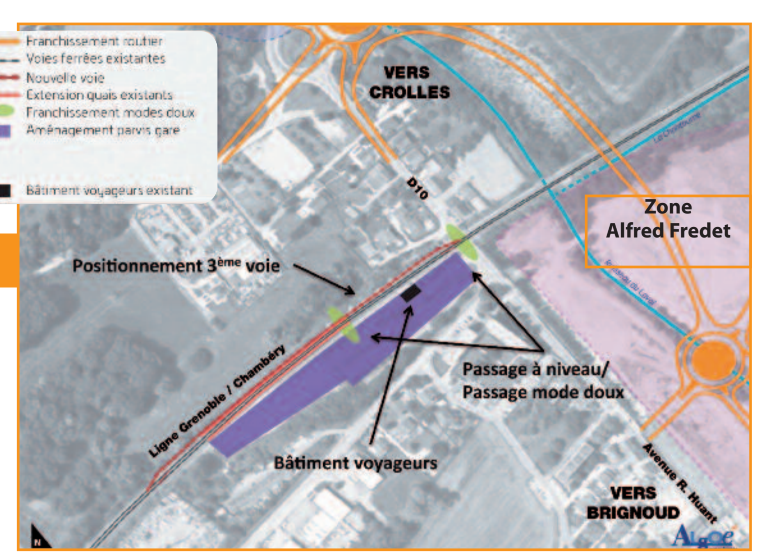
Petits et grands vont trouver leur bonheur en participant ou en assistant à des activités hétéroclites : cinéma, sorties nature, patrimoine, expositions, musique et spectacles. Il y en a pour tous les goûts ! En un clin d'œil, chacun peut choisir et noter sur son agenda les animations qu'il ne souhaite pas manquer.

Bon été culturel à tous !



PROJET

Quel scénario pour la suppression du passage à niveau de Brignoud?



Avec 10000 véhicules et 7000 trains qui le traversent chaque jour, le passage à niveau N°27 situé sur la commune de Villard-Bonnot est considéré comme l'un des dix croisements les plus préoccupants de l'Hexagone. Il sera donc supprimé à l'horizon 2019.

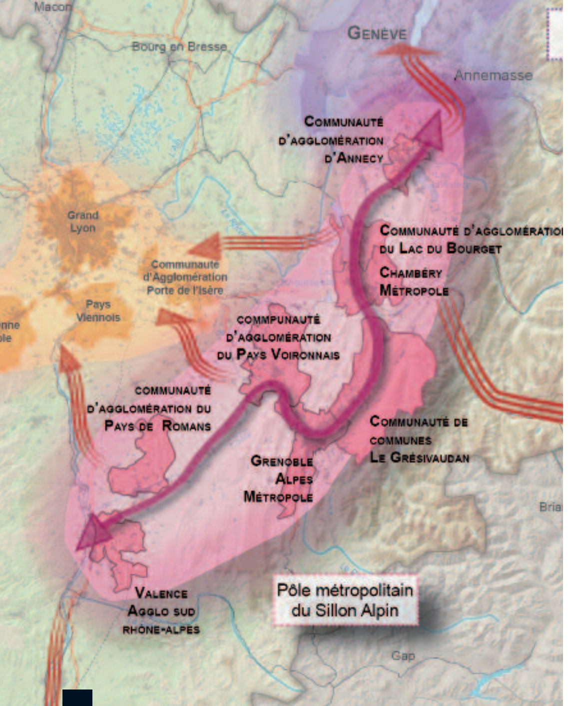
Le Grésivaudan s'est prononcé pour un scénario technique étroitement lié à la fin des travaux de dépollution de la friche industrielle voisine Alfred Fredet (ex-Retia). Cette future zone d'activités communautaire sera effectivement le point d'arrivée du nouvel axe routier qui passera au-dessus des voies ferrées, permettant ainsi la suppression du passage à niveau. La route partira du grand rond-point situé au croisement de la RD10 et RD10a pour déboucher sur un nouveau giratoire sur la zone Fredet. Le projet comprend également la création d'une troisième voie ferrée afin d'organiser le terminus des trains périurbains (en provenance notamment de Rives et Grenoble) et d'améliorer la fréquence de passage à quatre trains en heure de pointe, dans chaque sens. Cette nouvelle voie se situera en amont du passage à niveau et sa mise en service pourrait intervenir en 2017. Des aménagements seront réalisés en parallèle au niveau des quais, des accès voyageurs et du parvis de la gare. Deux passages réservés aux piétons et cycles seront par ailleurs créés.

QUEL COÛT ET QUELS FINANCEURS?

La communauté de communes coordonne l'ensemble du projet et intervient financièrement pour les aménagements de la troisième voie. Le coût de sa réalisation s'élève à 25 millions d'euros financés par les partenaires que sont le Conseil général de l'Isère, la Région Rhône-Alpes et Réseau Ferré de France (RFF). La suppression du passage à niveau, comprenant les aménagements routiers, nécessitera un investissement de 13 millions d'euros financés à part égale par le Conseil général et RFF. ■

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Grésivaudan et sept autres collectivités tracent leur sillon



EPCI fondateurs du pôle métropolitain Sillon Alpin

Après un temps de réflexion, le Pôle métropolitain du Sillon Alpin est enfin lancé! L'association du même nom qui vient de naître, rassemble la communauté de communes du Grésivaudan et les communautés d'agglomération d'Annecy, de Chambéry Métropole, de Grenoble-Alpes Métropole, du Pays de Romans, de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, du Pays Voironnais et du Lac du Bourget, soit environ 1 million d'habitants.

Ces territoires ont souhaité à travers cet acte symbolique témoigner de ce qui les réunit: l'appartenance à un même espace géographique, des tailles intermédiaires comparables et une relation forte à la montagne.

Espace de réflexion de mise en cohérence et de mise en réseau, lieu de dialogue et de lobbying et outil de promotion et de valorisation, le Pôle métropolitain du Sillon Alpin permettra à nos territoires de mieux répondre notamment aux questions de l'accessibilité et de la mobilité, de la maîtrise de l'étalement urbain, du développement des fonctions métropolitaines et du rayonnement économique et scientifique.

Le Grésivaudan sera représenté, en conseil d'administration, par Francis Gimbert (président de la communauté de communes du Grésivaudan), Pierre Béguery (vice-président délégué à l'économie et l'emploi) et Bernard Michon (vice-président délégué aux services à la population). ■

RÉOUVERTURE

Un nouveau gérant pour le snack du Centre Nautique Intercommunal (CNI) à Crolles

Après plusieurs mois de fermeture, le snack du CNI rouvrira ses portes dans le courant du mois de juillet, dans un esprit d'authenticité et de qualité. Délicéo, c'est le nom choisi par Julien Gille et sa femme pour baptiser ce lieu de restauration et de détente.



Des plats sains et équilibrés faits maison à consommer sur place ou à emporter, tel est le concept défendu par les nouveaux gérants. Le projet imaginé par le jeune couple a été retenu à la mi-février par la communauté de communes parmi plusieurs autres propositions. Fort de ses 12 années d'expérience en cuisine, Julien Gille souhaite proposer une carte variée allant du snacking (sandwichs, wraps, salades…) au plat du jour en passant par des desserts gourmands ou plus diététiques pour ceux qui veulent garder la ligne. Pour s'approvisionner en fruits et légumes, les circuits courts seront privilégiés grâce à des fournisseurs de proximité. Côté cuisine, les produits du terroir seront donc mis à l'honneur. En salle ou en terrasse, les clients se régaleront dans une ambiance très nature. La décoration et le mobilier ont complètement été revisités dans les tons chauds, rehaussés de bois et de végétation, pour créer un espace de vie calme et chaleureux en adéquation avec l'esprit du centre nautique. Des services « nouvelle génération » seront par ailleurs proposés dans une démarche éco-citoyenne. Enfin, des soirées à thème seront mises en place tous les premiers vendredis du mois pour découvrir des spécialités culinaires d'ici et d'ailleurs. Dépaysement garanti pour les papilles ! ■

Horaires d'ouverture du snack Délicéo en période estivale : lundi / mardi / vendredi de 10 h à 22 h et mercredi / jeudi / samedi / dimanche de 10 h à 19 h.

www.deliceo-snackresto.com

ANNIVERSAIRE



Joyeux anniversaire à la résidence Belle Vallée

La maison de retraite située à Froges et gérée par Le Grésivaudan, souffle cette année sa vingtième bougie. Une grande fête d'anniversaire sera organisée au début du mois de juillet. Serpentins et confettis seront de la partie.

Ouvert en 1993, cet Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) représente une alternative à la garde à domicile. L'établissement médicalisé offre une prise en charge de qualité aux seniors qui souffrent de pathologies difficilement soignables chez eux. 80 places sont disponibles dont 22 au sein du Cantou, l'unité psychogériatrique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'équipe composée d'une cinquantaine d'agents (personnel soignant, personnel de service, personnel administratif, psychologue et animatrices) est là pour accompagner et rendre la vie plus douce aux résidents.

Tous profiteront, **le dimanche 7 juillet,** d'une belle fête d'anniversaire organisée pour célébrer les 20 ans de la maison de retraite. La résidence sera plongée dans une ambiance joyeuse à partir de 17 h 30, avec au programme des animations musicales, des ateliers et des expositions, dont une rétrospective en photos de l'histoire de l'établissement. Un buffet, au son de l'accordéon et de la guitare, viendra clore les festivités.

Les familles d'anciens résidents sont aussi conviées à la fête. Elles sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat au : *04 76 45 36 00.*■

JOYEUX ANNIVERSAIRE ÉGALEMENT À L'ENVOL À CROLLES !

Ce Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) géré par Le Grésivaudan, fêtera sa dixième année de fonctionnement le samedi 22 juin. La matinée s'annonce colorée pour les familles qui côtoient ce lieu.

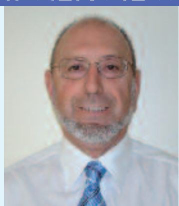
Les LAEP offrent des opportunités de rencontres, d'échanges et d'écoute aux parents. Des accueillants sont là pour les accompagner et les guider dans l'exercice de la parentalité. Service gratuit et sans inscription. Plus d'informations sur :

www.le-gresivaudan.fr/-lieu-d-accueil-enfants-parents



Le Grésivaudan : AMPLIFIER NOS EFFORTS DE SERVICES À LA POPULATION

INTERVIEW



DANIEL CHARBONNEL,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

Comme toutes les lorgnettes, celle du budget a deux bouts. Le petit qui ne permet de ne voir qu'une masse de chiffres. L'autre, qui ouvre sur une analyse des recettes, et qui montre, non pas de simples dépenses (publiques… celles tant décriées en ces temps), mais une volonté déclinée en actions pour un territoire, pour 100 000 habitants. Vous aurez tout le loisir de détailler ce dossier spécial budget.
Je me contente de pointer quelques chiffres.

42 % des recettes proviennent de l'État (essentiellement le remplacement de la Taxe Professionnelle), 26 % des entreprises et 17 % des habitants. Faut-il se réjouir que l'on ne fasse pas plus appel aux habitants ? Peut-être. Le revers de la médaille est une dépendance forte aux décisions de l'État en matière budgétaire.

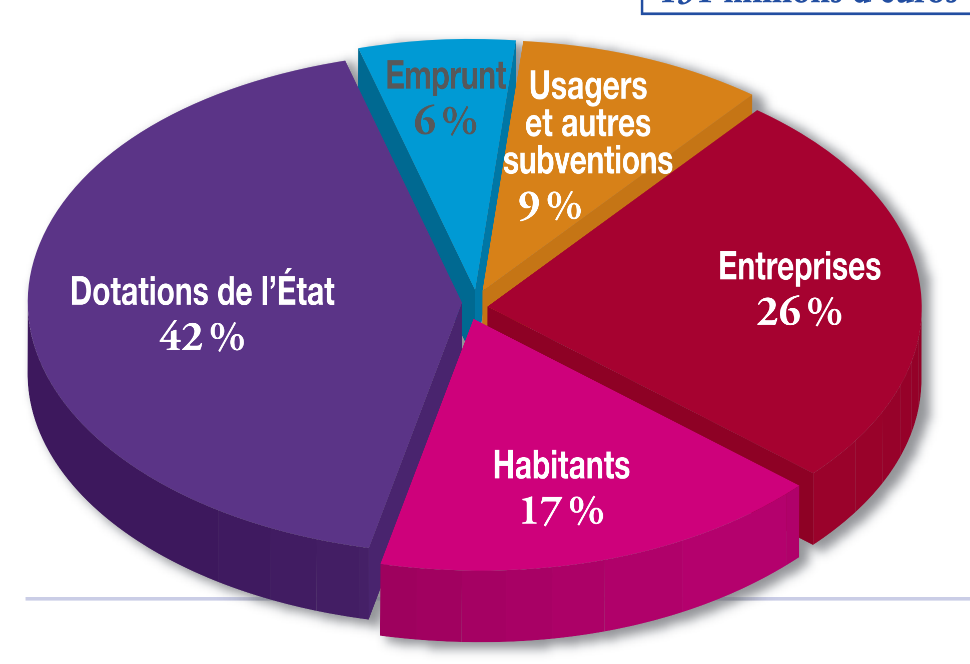
30 % des dépenses sont des reversements directs aux communes, 58 % sont traduits en actions sectorielles et seulement 12 % sont des moyens généraux. Directement ou indirectement, ce sont bien les habitants du Grésivaudan qui profitent de l'action communautaire.

Les trois postes les plus importants (50 % du montant des actions) sont le service des déchets, les transports et l'économie. Cela illustre ce qu'est l'action publique locale : des services au quotidien (collecte et traitement des déchets), des services qui pour être tout aussi quotidiens visent aussi à changer les choses plus profondément (les transports collectifs) et la préparation de l'avenir (l'économie et son corollaire l'emploi).
En avons-nous toujours conscience ?



D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

BUDGET 2013 :
131 millions d'euros



LE BUDGET EN ACTIONS

La collectivité a souhaité inscrire ses ACTIONS dans une démarche de développement durable qui se traduit par la mise en place : d'un Agenda 21 dont le plan d'actions sera adopté fin 2013, du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) qui devrait être adopté en septembre 2013, d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) lancé cette année et d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) approuvé en février 2013. Cette démarche se décline dans l'ensemble des actions que mène la communauté de communes.

HABITAT - LOGEMENT

3,5 millions d'euros

Habiter mieux

Le Grésivaudan a reconduit cette année encore les aides accordées aux communes pour les inciter à développer des programmes immobiliers caractérisés par la mixité sociale, le respect de l'environnement et le développement durable.

Le Grésivaudan soutient également les associations qui interviennent dans le domaine du logement et de l'habitat.



budget 2013

D'INVESTISSEMENT POUR PLUS D'EMPLOIS, ET DE SOLIDARITÉ

COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES L'UTILISE POUR VOUS ?

COMMUNES → 40 millions d'euros soit 30 %

Avec un reversement de 40 millions d'euros à ses communes membres, la communauté de communes est un maillon essentiel dans l'action publique locale et notamment celle menée au quotidien par vos communes.

MOYENS ET RESSOURCES → 16 millions d'euros soit 12 %

Pour réaliser ses actions, la communauté de communes est dotée de tous les moyens humains et matériels strictement nécessaires. La communauté de communes emploie de manière permanente 350 agents. Elle offre également 70 emplois saisonniers (base de loisirs à La Terrasse et centres de loisirs essentiellement) permettant notamment à de jeunes actifs d'acquérir une première expérience.

ACTIONS → 75 millions d'euros soit 58 %

Voir ci-dessous et pages 8-9.

FOCUS DETTE

Les collectivités locales ne peuvent emprunter que pour réaliser des investissements. La communauté de communes est aujourd'hui faiblement endettée. En effet, sa dette en cours (le capital restant à payer aux banques) s'élève à 126,49 €/habitant. Cette année, la communauté de communes va rembourser (capital + intérêts) l'équivalent de 22,12 €/habitant. Ainsi, elle peut envisager sereinement la réalisation des investissements à venir.

SPORTS - LOISIRS

7 millions d'euros

Le sport dans tous ses états

Habiter, vivre et travailler dans le Grésivaudan, mais aussi y faire du sport. La communauté de communes poursuit son engagement avec la réalisation programmée de plusieurs équipements attendus par tous : la piste d'athlétisme à Villard-Bonnot dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2013, le lancement de la salle multi-activités sur le plateau des Petites Roches, la mise en sécurité des différents gymnases des collèges et lycées gérés par Le Grésivaudan.

Une seconde piscine couverte intercommunale devrait ouvrir ses portes à l'horizon 2016 afin de permettre notamment à tous les scolaires l'apprentissage de la natation.

Et parce que le plus grand terrain de sport du Grésivaudan, c'est son environnement connu et reconnu, la communauté de communes poursuit son investissement dans les 900 km de sentiers de randonnées.

PERSONNES ÂGÉES

4,4 millions d'euros

Accompagner nos aînés



La communauté de communes poursuit son effort de solidarité envers nos aînés grâce au maintien d'un service de qualité au sein de la maison médicalisée Belle Vallée à Froges. La volonté des élus pour cet établissement est toujours la même depuis son ouverture il y a maintenant 20 ans : offrir des conditions d'accueil optimales, en toute sécurité, à un coût maîtrisé pour les familles.

Ainsi, cette année encore, des travaux de sécurité seront conduits, des aménagements pour le confort des résidents et des personnels intervenant pour leur bien-être seront réalisés.

CULTURE - PATRIMOINE

1,8 million d'euros

S'ouvrir au monde

Du soutien aux manifestations et associations locales à l'organisation de Mai en Culture et à la gestion de l'Espace Aragon, la politique culturelle du Grésivaudan prend diverses formes.

Pour que les lieux d'expression culturelle offrent les meilleures conditions d'accueil aux artistes, Le Grésivaudan réalise La Fabrique au Versoud (espace réservé aux troupes locales) et poursuit les aménagements sur le site Bergès.

Cette année, l'accent est mis sur l'accès pour tous à la lecture, avec la mise en place des médiathèques têtes de réseau, véritables locomotives pour les bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan.





TOURISME

3,2 millions d'euros

Un potentiel encore à développer

Le tourisme représente près de 2 000 emplois dans le Grésivaudan.

La communauté de communes favorise le développement de ce secteur aux côtés des acteurs du tourisme, notamment les stations thermales ou de montagne.

Cette année, elle lance la mise en œuvre d'aides à destination des hôteliers pour leur permettre d'investir dans la rénovation de leurs équipements.

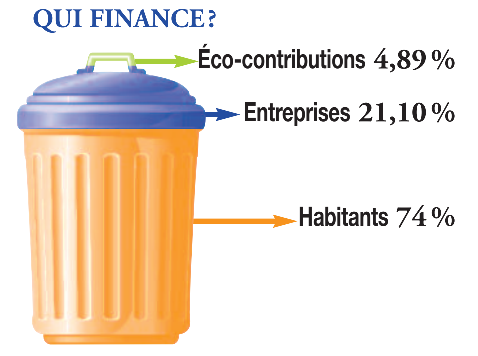
Enfin, la communauté de communes continue à promouvoir le territoire et permet au plus grand nombre d'accéder durablement aux zones touristiques (stations et bases de loisirs) avec les navettes saisonnières (Estibus et Skibus).

DÉCHETS

14 millions d'euros

Une impérieuse nécessité

QUI FINANCE ?



La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers vont désormais être financés par la taxe sur le Foncier Bâti (FB) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cela répond à un double objectif : avoir à terme un taux de TEOM identique sur l'ensemble des communes et faire participer les entreprises au fonctionnement du service pour limiter l'impact sur les habitants.





AGRICULTURE - BOIS - FORÊT

1,42 million d'euros

Des racines et des herbes

L'agriculture : une préoccupation de la communauté depuis ses origines. Accompagner les agriculteurs, promouvoir la production locale, développer les filières courtes…

« Du pré à l'assiette » : la communauté de communes met tous les moyens en œuvre pour créer les conditions favorables à ce cheminement, avec l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs, le maintien des terres agricoles malgré la pression foncière toujours plus forte, l'accompagnement des producteurs vers des cultures respectueuses de l'environnement…



La forêt est le poumon vert du Grésivaudan. Elle doit faire l'objet de toute notre attention, être protégée, mais elle doit aussi être gérée pour ne pas trop s'étendre.

La forêt peut aussi être un poumon économique pour le territoire. Le Grésivaudan favorise ainsi la filière bois par la réalisation d'un pôle bois à Goncelin visant à faire émerger une filière complète d'exploitation forestière.

SOLIDARITÉ

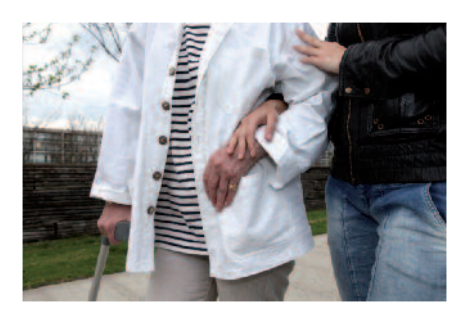
2,1 millions d'euros

Vivre ensemble

Pour vivre ensemble, Le Grésivaudan continue d'investir dans la mise en accessibilité de ses équipements et de son réseau de transports.

La communauté de communes est également solidaire avec les associations qui quotidiennement s'investissent auprès des personnes en difficulté, en situation d'exclusion ou de précarité.

Solidaire également avec la réalisation dès cette année d'une maison des associations à côté de l'Espace Aragon à Villard-Bonnot qui accueillera des associations d'entraide et de santé.



ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE

5,6 millions d'euros

Place aux nouvelles générations

Accompagner les familles, c'est leur permettre d'accéder à une solution de garde. Pour cela, Le Grésivaudan ouvre cette année une nouvelle structure à Lancey et transforme la halte-garderie du Versoud en Lieu Multi-Accueil (LMA). Ce sont 11 lieux multi-accueils que gère la communauté et 7 Relais Assistants Maternels (RAM).

Accompagner les familles, c'est aussi leur permettre d'accéder aux centres de loisirs. À Tencin, les plages d'ouverture sont cette année étendues et mises en concordance avec les nouveaux rythmes scolaires.

Accompagner les familles, c'est enfin prévenir, expliquer et informer : avec le soutien aux centres de planification, avec les actions menées dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).





Environnement

1,3 million d'euros

Et au milieu coule une rivière

Face aux risques naturels liés à l'eau (crues torrentielles, inondations…), Le Grésivaudan a entrepris depuis 2005 différentes études et réalisé différents aménagements de sécurisation et d'entretien des cours d'eau, notamment des torrents de Belledonne.

Ainsi, Le Grésivaudan cofinance les travaux menés actuellement par le SYMBHI concernant le renforcement et la mise en sécurité des berges de l'Isère en amont de Grenoble. Ces travaux permettront, une fois achevés, de mieux protéger les populations et de débloquer certains dossiers liés à des aménagements de zones d'activités.

Le Grésivaudan s'est également lancé dans une démarche de contrat de rivière. Il s'agit d'avoir une approche globale de la gestion des cours d'eau, avec comme objectifs majeurs de redonner vie à nos cours d'eau par l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration et l'entretien des berges et du lit, la prévention des crues et la mise en valeur de l'écosystème aquatique.

Emploi et économie

11,8 millions d'euros

Créer de la richesse et des emplois

Dans un contexte national et international difficile, la communauté de communes maintient ses efforts à destination du secteur économique afin de développer l'emploi, préoccupation première de chacune et chacun. Le Grésivaudan accompagne les secteurs en proie aux plus grandes difficultés pour réussir les reconversions nécessaires.



Les investissements dans les zones d'activités sont confortés pour doter notre territoire d'un environnement favorable à la création d'activités et de richesses.

À Saint-Vincent de Mercuze, les ateliers-relais et la zone d'activités Eurékalp vont pouvoir être commercialisés, les premières entreprises s'implantant déjà.

La diversité du Grésivaudan étant aussi celle de son activité, les filières liées au bois et au tourisme sont accompagnées. Les emplois saisonniers font l'objet d'une attention particulière ainsi que tout ce qui touche à l'économie sociale et solidaire.

Et parce qu'une flottille a besoin d'un vaisseau amiral, Le Grésivaudan investit également toujours dans les technologies de pointe en accompagnant les pôles de compétitivité Minalogic et Tenerrdis.



Transports

12,8 millions d'euros

Se déplacer

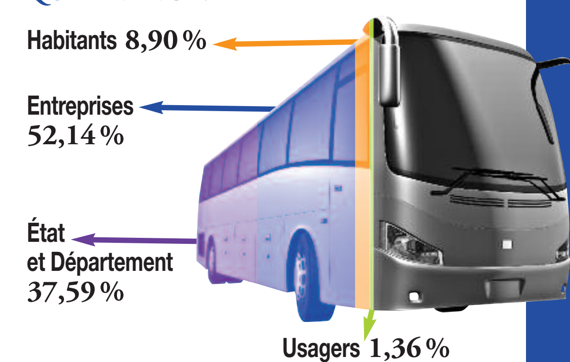
Mis en œuvre dès 2009, le réseau de Transports du Grésivaudan prend ses marques.

Avec plus de 6 200 élèves transportés chaque jour, avec 15 lignes régulières, 21 lignes à la demande (Allobus), notre réseau de transports est aujourd'hui bien en place. 2013 marque quelques nouveautés qui feront date : mise en place d'un système d'alerte par SMS en cas de perturbations, mise en œuvre de la carte OùRA avec la possibilité prochainement de disposer sur une seule carte à puce de tous les abonnements pour se déplacer en Rhône-Alpes.

Le Grésivaudan participe aussi au développement des transports avec l'agglomération grenobloise, en étudiant le prolongement de certaines lignes du réseau urbain de Grenoble vers Le Grésivaudan.

Enfin, 2013 sera marquée par la mise en service en décembre de l'électrification de la ligne ferroviaire de la vallée. Annoncée depuis des décennies, cette électrification est enfin à notre portée, grâce au soutien financier de la communauté de communes aux côtés de ses différents partenaires du Sillon Alpin… À la clé, des trains plus écologiques, plus silencieux, plus rapides et plus nombreux.

QUI FINANCE ?



Routes

6,3 millions d'euros

Les chemins de traverse

La communauté de communes a la volonté forte de permettre de se déplacer dans les meilleures conditions de fluidité, de sécurité et d'accessibilité, pour tous, partout.

Au-delà des transports collectifs, il faut donc investir aussi dans les infrastructures. :

- réaliser une entrée d'autoroute vers Grenoble au niveau de Bernin permettant de dégager le secteur de Crolles-Brignoud le soir aux heures de pointe,
- lancer le projet d'un demi-échangeur orienté vers Crolles-Chambéry au niveau de Villard-Bonnot, venant compléter le demi-échangeur existant de La Bâtie,
- réaliser le barreau de la Grande Île permettant d'accéder aisément à cette importante zone d'activités et réduisant ainsi les nuisances pour les habitants de ce secteur de Lancey,
- lancer la réflexion pour la réalisation d'un pôle d'échanges à Montbonnot et d'un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) sur la zone Pré Brun à Pontcharra. ■



AGRICULTURE

Les magasins de **producteurs** **une autre façon** de consommer

Les magasins de producteurs, qui mettent à l'honneur les produits locaux et de saison, séduisent de plus en plus de consommateurs. Sur le territoire du Grésivaudan, il n'existe pas moins de quatre points de vente collectifs. Le dernier-né a été inauguré le 21 décembre à Saint-Ismier.



À l'initiative des producteurs, quatre magasins de vente directe ont effectivement vu le jour ces sept dernières années dans le Grésivaudan. L'idée est simple : encourager la filière courte en proposant aux habitants une large gamme de produits cultivés ou transformés à deux pas de chez eux. En plus des fruits et légumes, les clients, parmi lesquels figurent de nombreux touristes, peuvent acheter du fromage, du miel, de la viande, des gâteaux et pains d'épices, des jus, etc. Chaque magasin dispose d'une gamme de produits différente en fonction de la spécialité et de l'implantation des fermes partenaires (Chartreuse, Belledonne, Grésivaudan, Trièves, Matheysine…). En juin 2007, « À la ferme » est le premier magasin à ouvrir ses portes sur la commune de La Buissière. En octobre 2010, « La combe gourmande » voit le jour à Saint-Martin d'Uriage et en décembre 2011, c'est au tour du magasin « Le comptoir de nos fermes » de sortir de terre à Biviers. Enfin, fin 2012, la Coopérative du Grésivaudan fait son entrée à Saint-Ismier. L'ensemble de ces projets a été appuyé par la communauté de communes qui a mobilisé des crédits de la Région ou du Département dans le cadre d'une démarche contractuelle. ■



UNE 2e VIE POUR LA CAVE COOPÉRATIVE VINICOLE DE SAINT-ISMIER

En 2010, après la cessation d'activité de la cave vinicole de Saint-Ismier, la commune et le liquidateur engagent une réflexion avec la communauté de communes Le Grésivaudan pour conserver l'usage et l'identité agricoles de ce patrimoine bâti. Suite à un appel à projets, une dizaine d'agriculteurs, situés dans un rayon de 35 km, décident de se regrouper pour répondre à la fois aux besoins de développement de leurs exploitations et aux attentes des habitants en matière de produits de qualité. Ils créent ainsi la « Coopérative agricole du Grésivaudan ».

Un peu plus d'1 million d'euros a été nécessaire pour l'aménagement et l'équipement des locaux de 1 400 m² dont 200 000 euros versés par la Région dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA). Le Grésivaudan a, de son côté, accompagné financièrement le montage du projet. Ce dernier s'est étoffé avec l'ouverture d'un fournil paysan proposant du pain fait à base de farine de blé de Saint-Ismier, et le lancement le 27 mars dernier d'un restaurant traditionnel qui loue le local et peut utiliser, comme matière première, les produits vendus à la coopérative. Ce magasin a permis la confortation ou l'installation de six jeunes agriculteurs.

On estime ainsi que les quatre points de vente collectifs du Grésivaudan font vivre plus d'une centaine de familles d'agriculteurs. Ils ont également permis l'embauche d'une dizaine de salariés et enregistrent un chiffre d'affaires global de 3,5 millions d'euros par an. ■



■ **Le comptoir de nos fermes,** 100, chemin des Évêquaux - 38330 Biviers
Tél. : 04 76 52 07 84



■ **La combe gourmande,** Le sonnant d'Uriage, 1 600, route de Gières - 38410 Saint-Martin d'Uriage
Tél. : 04 76 54 05 87
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 19 h.



■ **À la ferme,** Espace Émeraude - 38570 La Buissière
Tél. : 04 76 71 99 67
Ouvert du mercredi au samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Fermeture à 18 h le samedi.

■ **La Coop',** 661, route de Chambéry - 38330 Saint-Ismier
Tél. : 04 76 71 99 67
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Ouverture en continu le samedi jusqu'à 18 h 30.

TÉMOIGNAGE



JEAN ET COLETTE, CLIENTS DE LA COOPÉRATIVE

Nous avons accueilli ce projet avec beaucoup de sympathie puisque nous apprécions les produits frais de qualité. Aujourd'hui, nous avons acheté des pommes et une bouteille de vin blanc de la vallée. La prochaine fois, nous nous laisserons tenter par les lapins qui sont bien charnus et ont l'air goûteux.

DISTINCTION

La société crolloise **Enalean,** **espoir** de l'économie 2013

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble a récompensé le 2 avril dernier six entreprises innovantes de l'agglomération grenobloise. Enalean, qui est implantée à Crolles et au Bourget du Lac en Savoie, a été primée dans la catégorie « Espoirs de l'économie ». Elle a été sélectionnée comme lauréate par Schneider Electric.

Créée en avril 2011, Enalean a édité une suite logicielle open source, baptisée Tuleap open ALM, qui facilite la gestion des projets de développement de logiciels dans les entreprises. La start-up est le seul éditeur au monde à avoir fait le choix de proposer ce type de solution, entièrement sous licence libre, avec un partenariat basé sur les valeurs fortes que sont l'agilité, l'engagement et la confiance. Un positionnement qui a séduit des clients aux quatre coins de la planète. L'année dernière, la société a renforcé son portefeuille à l'international avec des partenaires tels que Ericsson, Renault ou encore Jtekt, filiale de Toyota. L'équipe d'Enalean est passée de 5 salariés en 2011 à 10 début 2013. Elle continue, cette année, de recruter des experts techniques et des commerciaux, ce qui témoigne de la bonne santé de la structure.



Le pari est donc réussi pour les trois associés (dont deux issus de STMicroelectronics) à l'origine du projet à savoir Laurent Charles, Manuel Vacelet et Nicolas Terray. Leur idée de départ qui était d'accompagner les industries dans leur conversion à l'ère numérique est devenue réalité. ■

INSTALLATION

Du nouveau pour les sociétés Alex et Alexandre Transports



Après plusieurs années passées dans un dépôt de Saint-Ismier, les deux entreprises emménagent dans le parc d'activités de la Grande Île à Villard-Bonnot. C'est le début d'une nouvelle aventure pour le dirigeant et les dix salariés spécialistes du transport de matériaux.

C'est pour étendre son activité et multiplier ses clients dans le Grésivaudan, que Jean-Claude Alexandre avait émis le souhait de s'installer à la Grande Île. Son vœu est aujourd'hui exaucé : après avoir acquis un lot de 2 000 m² auprès de la communauté de communes, un bâtiment de 400 m² est sorti de terre et vient d'être livré. Il peut accueillir plusieurs véhicules et se divise en un atelier de réparation, des bureaux et des locaux sanitaires. Sur l'autre partie du terrain, a été construite une plateforme de stationnement et de retournement pour poids lourds. Les travaux représentent pour les deux sociétés un investissement de 300 000 euros. En raison de la conjoncture économique, le plan de croissance qui prévoyait d'agrandir rapidement la flotte de véhicules et l'équipe de salariés a été repoussé.

À ce jour, le parc d'activités de la Grande Île accueille près d'une trentaine d'entreprises. Il s'étend sur 80 hectares situés sur les communes de Villard-Bonnot et Le Versoud. ■

Bienvenue à...

Les nouvelles entreprises du Grésivaudan soutenues par la plateforme d'initiative locale AGI (Alpes Grésivaudan Initiative).

- **Perspectiv' achat à Villard-Bonnot -** Sylvain Biardeau crée sa société de conseils en organisation et optimisation des achats au 22, boulevard de la Libération. ***Tél. : 06 12 92 62 62 - www.perspectiv-achat.fr***
- **AUMII à Goncelin -** Sébastien Sitka crée un atelier de fabrication par usinage numérique de pièces prototypes et ensembles mécaniques industriels dans la zone artisanale La Chandelière. ***Tél. : 06 03 37 01 13 - www.aumii.fr***
- **Cabinet de Kinésithérapie à Theys -** Lætitia Four reprend le cabinet de Chantal Garcia situé au centre social, par Payerne. ***Tél. : 04 76 71 06 02***
- **L'Attero à Lumbin -** Cathy et Thierry Baraffe reprennent le restaurant-brasserie situé 125, chemin des Longs Prés. ***Tél. : 04 76 71 25 63***

Contact : Direction économie et emploi - Le Grésivaudan - Tél. : 04 76 90 51 56

La stratégie de l'Agenda 21 du Grésivaudan

AGENDA 21



Initié en 2009 par la communauté de communes, l'Agenda 21 est un outil pour mettre en œuvre la politique Développement Durable de la collectivité, portant sur ses compétences. La phase de diagnostic partagé terminée, les partenaires associés (élus, membres du Conseil de Développement, agents de la communauté de communes, citoyens, entreprises) ont défini une stratégie qui aboutira d'ici l'automne à un plan d'actions.

Quatre axes stratégiques ont été identifiés et **déclinés en orientations**. Ils tiennent compte de la diversité géographique, environnementale, économique et sociale du territoire:

- **La gestion économe et solidaire des bassins de vie** avec l'idée de proposer un accès égal aux services et aux équipements, de renforcer les solidarités entre générations et entre communes, de préserver les espaces et les ressources, ainsi que de développer les transports collectifs et les modes doux. Cet axe fait aussi la part belle au bien-être de chacun via l'accès aux loisirs et à la culture, la santé publique, la lutte contre les pollutions et les exclusions…
- **Une dynamique économique recentrée sur les ressources et les besoins du Grésivaudan**. Il s'agit de soutenir la création d'activités et d'emplois dans des filières locales et d'accompagner les acteurs économiques.
- **Des acteurs responsables au service du développement durable**. La collectivité est invitée à poursuivre et développer des réalisations et pratiques exemplaires, à multiplier les formes de sensibilisation de la population vers un changement de comportements et enfin à impliquer davantage les habitants dans les politiques publiques.
- **Un territoire d'expérimentation pour un développement durable du Grésivaudan**, à travers des initiatives et des innovations à engager en matière d'habitat, de mobilité, d'économie de proximité, de technologies nouvelles, de production et de consommation énergétique ou encore de participation citoyenne.

Une nouvelle étape dans l'élaboration de l'Agenda 21 du Grésivaudan s'est ouverte ce printemps: la définition du plan d'actions qui rendra le projet opérationnel dès la fin de l'année 2013. ■

Plein phare sur la transition énergétique

DÉBAT NATIONAL





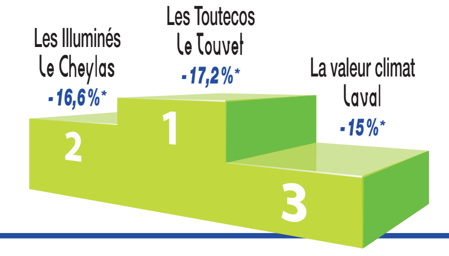
Depuis le mois de février dernier et jusqu'en juillet 2013, les Français sont invités à participer au grand débat sur la transition énergique lancé par le gouvernement. Le Grésivaudan participe à l'opération dans le cadre notamment de son Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Il a d'ailleurs organisé le 19 avril dernier, à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot, une soirée grand public pour réfléchir à l'avenir énergétique du territoire et de la France.

L'énergie, nécessaire à tous les domaines de la vie quotidienne, devient de plus en plus chère, rare et polluante. C'est de ce constat qu'est née l'idée de mettre en place un débat national pour faire émerger de nouveaux modes de vie et habitudes. La transition énergétique se veut être le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société plus sobre en énergie et en carbone. Les enjeux sont non seulement d'ordre écologique, mais aussi économique et social.
Le débat national prend la forme de rencontres et réunions publiques organisées un peu partout en France. Les collectivités se mobilisent pour inciter les citoyens à venir donner leur avis. Les propositions et contributions seront transmises, cet été, au ministère de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Écologie. Elles permettront d'alimenter le projet de loi de programmation qui sera présenté à l'automne prochain. Le Grésivaudan est sensible à la problématique de la transition énergétique. Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) qu'il est en train de mettre en place est à l'échelon local une réponse aux préoccupations nationales. Le plan d'actions, qui a été validé le 15 avril dernier par le conseil communautaire, vient d'être soumis, pour avis, au Préfet de Région et au Conseil régional. Son adoption est programmée cet automne. ■

Résultats du défi Familles à Énergie Positive (FAEP) dans le Grésivaudan

111 familles résidant dans 14 communes du territoire ont participé à cette édition 2012/2013.

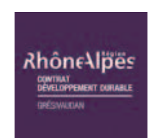
Elles ont, du 1er décembre au 30 avril, réalisé au quotidien des petits gestes pour réduire leur consommation énergétique. Elles ont économisé 173 000 kWh d'énergie soit en moyenne 200 € sur leur facture respective et ont évité le rejet de 25 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère. Voici le podium:



*de consommation d'énergie.

CDDRA: un engagement durable entre la Région et Le Grésivaudan

RÉGION RHÔNE-ALPES



La communauté de communes bénéficie d'aides de la Région pour la mise en œuvre de projets sur son territoire grâce au Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA). Gros plan sur ce dispositif qui s'avère être un précieux allié pour la collectivité en matière d'économie, de tourisme, de culture...

Le contrat signé entre la Région et Le Grésivaudan (les élus, avec avis du Conseil local de Développement) vise à accompagner, par période de six ans, les politiques locales dans un projet de territoire autour du développement durable. Le CDDRA peut ainsi apporter des subventions pour entreprendre des actions innovantes d'intérêt général portées par des communes, des communautés de communes ou des associations. La Région soutient activement l'équité des territoires en proposant ce dispositif partout en Rhône-Alpes au travers de 44 CDDRA. Le contrat vise en effet à orienter des choix structurants en matière d'aménagement de l'espace pour s'assurer de la cohérence entre urbanisme et déplacements, maîtriser l'étalement urbain, accompagner le développement économique local du territoire et préserver l'environnement en s'adaptant au changement climatique et à la transition énergétique.

Depuis janvier 2010, plus de 60 projets ont pu se concrétiser dans le Grésivaudan grâce à l'aide précieuse de la Région, comme par exemple: la mise en place de magasins de producteurs (à Biviers et Saint-Ismier), l'aménagement de la Zone d'Activités (ZA) Eurékalp à Saint-Vincent de Mercuze, la requalification de la friche industrielle Moulin Vieux à Pontcharra, l'accompagnement à la création et à la reprise d'activités, les campagnes estivale et hivernale de promotion des stations de ski du Grésivaudan, la diffusion d'un cartoguide des randonnées ou encore le soutien à des manifestations comme Mai en Culture.
Un avenant de révision du contrat à mi-parcours vient d'être adopté, permettant de lancer bientôt de nouvelles actions pour développer l'emploi saisonnier de qualité, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), les mobilités actives (vélo, piétons), l'autopartage et le covoiturage… toujours dans le but de « vivre mieux en Grésivaudan ». Le montant total de ces subventions s'élève à 5,5 millions d'euros sur la période 2010-2016. ■



Aménagement des voiries dans la ZA Eurékalp à Saint-Vincent de Mercuze.

CONTACT : ***bienvenue@le-gresivaudan.fr***

Tribune libre au Conseil de Développement

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Quelles économies pour nos territoires ?

La crise économique et sociale interroge inévitablement le Conseil de Développement sur les leviers liés au développement économique de la région grenobloise et du Grésivaudan en particulier.

Cette réflexion est aussi partagée par l'ensemble des Conseils de Développement de la région grenobloise qui se sont engagés dans une formation à l'économie territoriale pilotée par le CLD de Alpes Sud Isère en collaboration avec l'Institut de Géographie Alpine.
Les objectifs de cette formation sont :

- Maîtriser les notions élémentaires de l'économie territoriale, afin de partager la même base de connaissances et ainsi pouvoir parler le même « langage » en termes de développement économique local,
- Connaître l'économie de notre territoire en reprenant les travaux existants afin de partager le même regard sur la situation économique des territoires de la région grenobloise,
- Réfléchir à nos spécialisations et à nos complémentarités, nos enjeux partagés aujourd'hui afin de relever les défis de demain.

Ce cycle de formation a débuté le mardi 2 avril dans le Trièves par une conférence introductive animée par Magali Talandier, enseignant chercheur à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, Cyril Kretzschmar, Conseiller régional délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire et Bernard Bourgeois du Conseil de Développement du Grésivaudan. Deux autres ateliers ont eu lieu le 12 avril et le 31 mai, le prochain est prévu le 28 juin. Une restitution des travaux sera organisée cet automne.

Les participants ont pu aussi rencontrer ce même jour sur le terrain les acteurs de deux initiatives locales avec le pôle bois de Saint-Michel les Portes et la réimplantation de vignobles à Prébois. Ce travail permettra au Conseil de Développement de produire une contribution sur cette problématique liée aux enjeux et aux spécificités de nos territoires voisins : Grenoble-Alpes Métropole, Voironnais, Sud Grésivaudan, Bièvre Valloire, Alpes Sud Isère. ■

CONTACT :
> Conseil de Développement
dsavoye@le-gresivaudan.fr

Non, pas dans cette poubelle !

APPRENTISSAGE



Animation sur le tri sélectif organisée le 15 avril dernier à l'école de La Terrasse.

La communauté de communes cherche à sensibiliser, au tri sélectif des déchets, les citoyens dès le plus jeune âge.

Le Grésivaudan propose ainsi des sessions de formation aux petits comme aux plus grands dans les associations, les centres de loisirs ou les écoles pour transmettre des conseils et astuces sur le tri à la source. Les bons gestes à la maison peuvent donc s'apprendre aussi en classe avec au programme des leçons sur les matériaux recyclables, des échanges et des jeux.

Comment identifier un plastique recyclable ? En quelle matière est fait tel ou tel déchet ? Que faire de son vieux réfrigérateur ? Un animateur, spécialiste de ces questions, se déplace une première fois dans l'établissement scolaire pour faire réagir les enfants à des vidéos et leur demander d'observer, aux côtés de leurs parents, les pratiques dans leur vie quotidienne. Dans un second temps, au cours d'un atelier mêlant théorie et pratique, l'animateur explique aux petits les cycles de retraitement des ordures en insistant sur le fait que certaines matières, comme l'aluminium ou le verre, se recyclent à l'infini.
Le sujet se prête bien à une approche pédagogique tournée vers le jeu : entre les poubelles d'ordures ménagères, les bacs de tri, les déchetteries et les colonnes d'apport volontaire installées au cœur des villages, il y a de nombreux pièges à éviter pour apprendre à bien trier. Le parcours qui, au premier regard, semble semé d'embûches, se révèle être au final plutôt simple et ludique.
Les déchets n'auront bientôt plus aucun secret pour nos enfants. Quitte à faire ensuite la leçon… aux parents. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
> Contacter l'animateur environnement
Tél. : 04 76 08 04 57
lbahurel@le-gresivaudan.fr

COLLECTES



Medibus

Collecte des déchets de soins à risques infectieux.
Service gratuit pour les usagers, payant pour les professions libérales

Mardi 2 juillet :
- à Crolles de 14 h à 17 h sur le site de la déchetterie.

Lundi 15 juillet :
- à Biviers de 10 h à 12 h sur le parking de la salle des fêtes,
- à Saint-Ismier de 14 h à 16 h sur le parking du Rozat,
- à Montbonnot Saint-Martin de 16 h 30 à 18 h 30 sur le parking de la Mairie.

Mercredi 24 juillet :
- à Saint-Martin d'Uriage de 10 h à 12 h sur le parking de la Mairie.

Lundi 5 août :
- à Goncelin de 15 h à 17 h sur le parking rue de la Ventive.

Vendredi 13 septembre :
- au Versoud de 15 h à 17 h place de la Liberté.

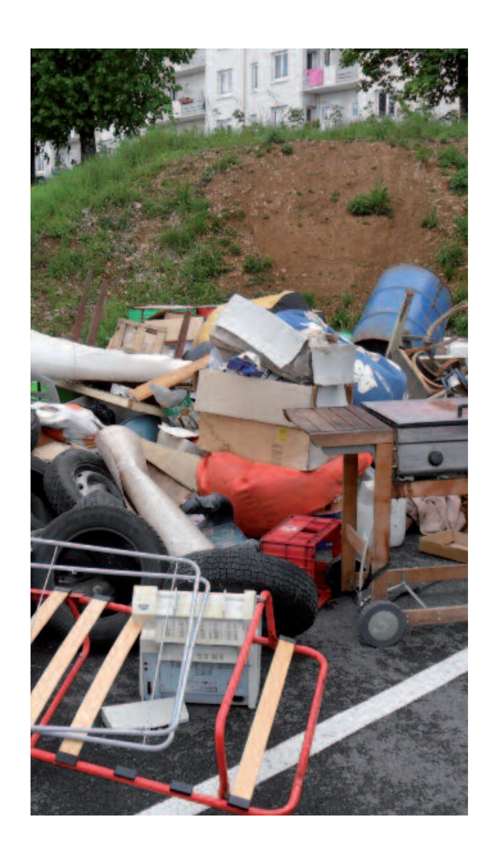
Encombrants

Les Adrets, Laval :
les 4 juin, 3 septembre et 1er octobre.

Saint-Mury Monteymond, Sainte-Agnès, La Combe de Lancey :
les 11 juin, 10 septembre et 8 octobre.

Revel, Saint-Jean le Vieux :
les 18 juin, 17 septembre et 15 octobre.

Saint-Bernard du Touvet, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Pancrasse :
les 25 juin, 24 septembre et 22 octobre.



ERRATUM

Rappel de la réglementation sur le brûlage des végétaux

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro d'Interlignes: les feux de particuliers sont en effet interdits sur l'ensemble des communes du Grésivaudan. D'autres solutions existent pour se débarrasser des déchets verts du jardin et les valoriser.

L'arrêté préfectoral (2008-11470) réglemente le brûlage du bois et des végétaux provenant des débroussaillements, tailles de haies ou d'arbres, tontes de pelouses, etc. Ainsi, les habitants des communes ayant accès à une déchetterie intercommunale ont l'interdiction de brûler à l'air libre leurs déchets verts et doivent utiliser les services mis à disposition par la communauté de communes.

Outre l'apport de vos déchets verts dans l'une des huit **déchetteries** du Grésivaudan ou dans l'un des trois sites de **broyage** de branchages (Saint-Nazaire les Eymes, Goncelin, Saint-Hilaire du Touvet), il existe une autre solution: **le broyage à domicile** (hors territoire SIBRECSA, Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie). C'est une prestation payante de 30 euros TTC pour 1 h de broyage effective, effectuée par une équipe de la direction de la gestion des déchets du Grésivaudan. Le broyat obtenu sera laissé sur place pour être transformé en compost ou paillage. ■



Pour prendre rendez-vous:
Tél.: 04 76 08 03 03
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.

LES déchetteries DU TERRITOIRE

Les 8 déchetteries sont accessibles à l'ensemble des habitants du territoire.

Les déchetteries gérées par Le Grésivaudan

Ces 5 déchetteries sont fermées les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Crolles	*Tél.: 04 76 04 82 74* *47, rue des Frères Montgolfier*	8h30 - 17h45						
Saint-Ismier	*Tél.: 04 76 77 30 06* *Chemin de Vergibillon*	8h30 - 17h45						
Le Touvet	*Tél.: 04 76 08 25 96* *La Prat*	8h30 - 17h45						
St-Martin d'Uriage	*Tél.: 04 76 59 70 01* *La Ronzière 700, route de Faux*	8h30 - 17h45						Fermée
Chamrousse	*Tél.: 04 76 89 90 21* *701, rue des Brokentins*	9h-12h 13h-16h		9h-12h 13h-16h			9h-12h*	

**La déchetterie de Chamrousse est ouverte le samedi du 1er décembre au 15 avril et du 1er juillet au 31 août*

Les déchetteries gérées par le SIBRECSA

(Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie)

En hiver, fermeture à 18 h.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Pontcharra	*Tél.: 04 76 97 19 52* *ZI de Pré Brun*	14h-19h	14h-19h	8h-12h 14h-19h	14h-19h	8h-12h 14h-19h	8h-12h 14h-19h
Le Cheylas	*Tél.: 04 76 97 19 52* *Route de la Buissière*	14h-19h	8h-12h		8h-12h		8h-12h 14h-19h
St-Pierre d'Allevard	*Tél.: 04 76 97 19 52* *Rue de la Ronzière*	8h-12h 14h-19h		14h-19h		14h-19h	8h-12h 14h-19h

Carte OùRA : mode d'emploi pour les scolaires



À partir de janvier 2014, les scolaires circuleront dans le Grésivaudan avec la carte OùRA. Cette carte à puce nominative leur servira de support unique pour tous leurs déplacements sur le réseau des Transports du Grésivaudan et sur les réseaux partenaires (trains TER, Transisère...). Pour en bénéficier, ils doivent remplir, dès maintenant, leur dossier de demande de transports 2013-2014.

Qui est concerné ?

L'ensemble des enfants et adolescents habitant et scolarisés dans le Grésivaudan, déjà titulaires ou non d'une carte d'abonnement scolaire l'année précédente.

Comment se procurer le dossier ?

Il est à retirer depuis le 15 mai directement auprès de l'établissement où l'enfant est inscrit. Il devra être complété et retourné à l'établissement avant le 17 juin 2013.

Quand la carte sera-t-elle disponible ?

Elle sera distribuée à compter de janvier 2014 dans les établissements scolaires. Elle pourra alors être utilisée immédiatement.

Comment circuler en attendant ?

Le troisième feuillet bleu du dossier doit être conservé car il servira de titre de transport provisoire entre la rentrée de septembre et le 31 décembre 2013.

Quel est le coût de la carte OùRA ?

Ce support, valable 5 ans, sera gratuit pour toutes les demandes faites cette année.

Quels abonnements des Transports du Grésivaudan pourront être chargés sur la carte ?

Pour les moins de 12 ans : le PASS JUNIOR qui est gratuit.

Pour les plus de 12 ans : la carte scolaire qui est elle aussi gratuite ou le PASS ÉCO JEUNE dont l'abonnement annuel est de 40 €. Le chèque à l'ordre du « Trésor Public » devra être joint au dossier de demande de transports.

La carte OùRA fera son entrée dans le Grésivaudan dès la rentrée de septembre pour les usagers commerciaux c'est-à-dire les publics autres que les scolaires. Pour vous aider à préparer l'arrivée de ce nouveau support, rendez-vous cet été sur le site **www.transportsdugresivaudan.fr** ■

En route pour la fraîcheur

LES LIGNES D'ÉTÉ

Pour la quatrième saison, l'opération Estibus et les navettes des 2 rives reprennent du service à destination des stations de montagne et des sites de baignade du Grésivaudan.



Afin de faciliter les déplacements vers les activités de plein air, Le Grésivaudan propose les Estibus, sur le même principe que les Skibus l'hiver. Au tarif d'un euro l'aller-retour (gratuit pour les abonnés des Transports du Grésivaudan, de Transisère et des trains TER), les quatre lignes Estibus invitent les habitants de la vallée et les touristes à prendre de la hauteur pour s'adonner aux pratiques de Vélo Tout Terrain (VTT), de parapente, de randonnée ou tout simplement pour le plaisir de changer d'air. Lors de la montée en bus, le matériel est chargé sur les véhicules ou en soute. Les amateurs de marche ont accès à différents parcours de randonnée, comme la balade de l'Oursière, du côté de Chamrousse, à partir de la ligne G 70 ou la cascade du Pissou, sur la commune de La Ferrière, grâce à la G 25, anciennement G 22.

Cet été, la G 23 fonctionnera le dimanche entre Pontcharra et le Collet d'Allevard, et tous les jours entre Allevard et le Super Collet. Par ailleurs, la grande nouveauté de cette saison est la création, sur le plateau des Petites Roches, d'un forfait incluant le transport en funiculaire et la circulation en Estibus ainsi qu'une activité touristique *(voir p. 18)*. La ligne G 32 qui relie les communes de Saint-Pancrasse, Saint-Hilaire du Touvet et Saint-Bernard du Touvet fonctionne depuis le début du mois de juin, le samedi et le dimanche, puis tous les jours dès le début du mois de juillet. Les autres lignes entreront en service le premier jour des vacances scolaires.

Pour trouver un peu de fraîcheur, les navettes des 2 rives seront aussi à votre disposition tout au long des vacances scolaires. Circulant dans la plaine du Grésivaudan, elles desserviront la base de loisirs à La Terrasse, les piscines municipales à Pontcharra et Saint-Vincent de Mercuze et le Centre Nautique Intercommunal (CNI) à Crolles. Ces navettes sont gratuites, alors profitez-en ! ■

Les circuits et les fiches horaires sont à consulter sur : www.transportsdugresivaudan.fr

SOLIDARITÉ



Économie Sociale et Solidaire (ESS): état des lieux dans le Grésivaudan

Dans le cadre de la démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC), la communauté de communes a lancé, avec l'appui financier de la Région, une étude portant sur l'Économie Sociale et Solidaire. L'occasion de dresser un diagnostic et de porter un nouveau regard sur ces activités.



Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire?

Souvent méconnue, cette économie est pourtant présente dans notre vie quotidienne et offre des opportunités d'emplois. Elle regroupe, autour de valeurs humanistes un certain nombre de structures telles que les coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations. L'ESS est historiquement présente dans des secteurs d'activités variés comme la culture, le sport, le tourisme ou encore les services à la personne.

L'étude sur l'Économie Sociale et Solidaire conduite de novembre 2012 à janvier 2013 par la Métro Création d'Activité Économique (MCAE) Isère active, s'est focalisée sur les emplois et les structures, présentes sur le territoire du Grésivaudan. 334 établissements concentrés sur les principaux pôles urbains de Montbonnot, Crolles et Pontcharra ont été ainsi répertoriés. Les associations représentent 80% des salariés de l'ESS contre 10% pour les mutuelles, 9% pour les coopératives et 1% pour les fondations. L'ensemble de ces structures emploie 2135 personnes, ce qui représente 7% de l'emploi salarié total sur le Grésivaudan (données INSEE 2010).

Qui sont les salariés de l'ESS?

Les deux tiers habitent le Grésivaudan et sont des femmes. Le poids des femmes parmi les salariés de l'ESS est d'ailleurs supérieur à la moyenne nationale (72% contre 66%).

Ils travaillent majoritairement dans les secteurs de la culture, du sport, des loisirs et de l'action sociale alors que les secteurs les moins représentés sont l'environnement, l'agriculture, le bâtiment, l'industrie, le transport et les services aux entreprises. 77% des salariés exercent des activités liées directement à la production de biens ou de services.

Quelles difficultés les structures rencontrent-elles?

L'étude réalisée auprès d'un échantillon de 70 structures, a révélé des situations financières fragiles dues, notamment, à un manque d'outillage en matière de gestion: les trois quarts des structures ne possèdent pas de prévisionnel de trésorerie, la moitié n'a aucune comptabilité analytique et un quart ne bénéficie pas de budget prévisionnel. Un fort besoin en matière d'accompagnement dans ces domaines a été recensé.

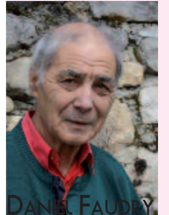
Autre problème soulevé: la pérennisation des emplois. Il faut noter que dans le milieu associatif, 69% des contrats sont à durée indéterminée. Cependant, les employeurs se révèlent être peu sensibilisés à la bonne utilisation des dispositifs d'aide à l'emploi existants: seuls 15% déclarent proposer des emplois aidés.

Pour pallier les difficultés rencontrées par les employeurs et les salariés de l'ESS, un plan d'actions, sur la période 2013-2020, est en cours de préparation. L'idée est de sécuriser les parcours professionnels des actifs les plus fragiles et de rebondir sur cette économie pour développer l'emploi dans le Grésivaudan. ■

La "CIGALES" des Petites Roches, acteur local de l'Économie Sociale et Solidaire

Après avoir piloté du côté de Grenoble l'aventure «Alpes Autopartage» (désormais appelée Autolib), Daniel Faudry s'installe à Saint-Bernard du Touvet et lance, l'année dernière, un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire. La structure regroupe aujourd'hui 15 membres qui mettent une partie de leur épargne en commun pour aider à la création et/ou au développement de projets (services, production…) socialement et localement utiles. Dans cette CIGALES, l'accent est mis sur les activités agricoles. Chaque cigalier épargne en moyenne 25 euros par mois pour obtenir, sur un an, une cagnotte de 4500 euros.

TÉMOIGNAGE


Daniel Faudry

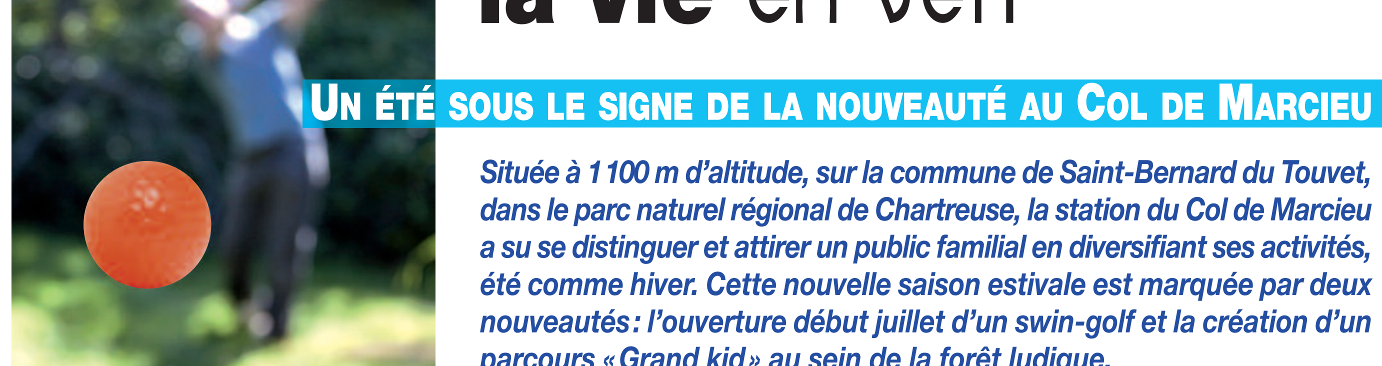
«La "CIGALES" des Petites Roches comme tous les acteurs de l'ESS, a des exigences éthiques. Cette économie est une formule d'avenir car elle est au service de l'homme et d'un projet. Les collectivités ont un rôle à jouer dans son développement en la connectant à leurs propres stratégies économiques. Il est, par ailleurs, nécessaire de créer des synergies entre les acteurs de l'ESS et les autres acteurs de l'économie.»

› *Contacts:*

Daniel Faudry - Gérant de la CIGALES des Petites Roches
Courriel: **danielfaudry@orange.fr**
Marilyne Mougel - Coordinatrice régionale des CIGALES
Courriel: **marilyne.mougel@laposte.net**

Le plateau des Petites Roches : la vie en vert

ACTIVITÉS



Un été sous le signe de la nouveauté au Col de Marcieu

Située à 1 100 m d'altitude, sur la commune de Saint-Bernard du Touvet, dans le parc naturel régional de Chartreuse, la station du Col de Marcieu a su se distinguer et attirer un public familial en diversifiant ses activités, été comme hiver. Cette nouvelle saison estivale est marquée par deux nouveautés : l'ouverture début juillet d'un swin-golf et la création d'un parcours « Grand kid » au sein de la forêt ludique.

Pour attirer de nouveaux visiteurs et leur proposer une journée ludique sur le site, la régie communale des remontées mécaniques du Col de Marcieu ouvre une nouvelle activité cet été : un parcours de swin-golf. Cette animation champêtre se situe entre le golf et le mini-golf, et utilise les prairies naturelles existantes. Le parcours six trous et l'aire d'initiation (practice) sont aménagés sur un terrain de trois hectares situé au pied des pistes. Le matériel se compose d'une canne à trois faces et d'une balle molle de même poids qu'une balle de golf mais plus grosse.

Depuis le 1er mai, les petits comme les plus grands peuvent jouer les aventuriers sur les différents parcours dans les arbres proposés au sein de la forêt ludique du Col de Marcieu. Un nouveau parcours « Grand kid » pour les enfants mesurant entre 1,25 m et 1,35 m est accessible cette saison sur parcours bleu. Leur sécurité est assurée grâce à un mousqueton dit « intelligent » qui empêche l'ouverture simultanée des deux anneaux métalliques.

Ces deux projets représentent une dépense de 26 000 € dont 20 % financés par la régie communale de Saint-Bernard du Touvet et 30 % (7 800 €) par la communauté de communes. Les 50 % restants pourraient être versés par le Conseil général de l'Isère. ■



SWIN-GOLF :
journée découverte le 29 juin, puis accessible tous les jours à partir du 6 juillet et jusqu'au 1er septembre. Le prix de la partie, équipement fourni, sera de 6 € pour les enfants et 8 € pour les adultes.



FORÊT LUDIQUE :
ouverture les week-ends et jours fériés jusqu'au 6 juillet puis tous les jours jusqu'au 1er septembre ainsi que les 7 et 8 septembre. Tarifs allant de 8,40 € à 18,60 € selon les parcours.

Toutes les informations pratiques sur :
> ***www.col-marcieu.com***

VISITES

Un été prometteur avec les Funi-découvertes

Le Funiculaire de Saint-Hilaire du Touvet et l'Office de Tourisme ouvrent les portes du plateau des Petites Roches à tous les curieux et proposent, le temps d'un été, des escapades découvertes au départ de la gare haute.

Après la montée en funiculaire, les personnes ont la possibilité de visiter un atelier ou de pratiquer une activité originale. Un forfait spécial est proposé, intégrant les transports en funiculaire et navette Estibus (ligne G 32) + la visite ou l'activité. Plusieurs animations sont possibles :

■ **La visite du jardin pédagogique** des plantes culinaires et médicinales de Chartreuse, au Col de Marcieu.

■ **La découverte des sentiers du plateau** sous la forme d'une éco-balade familiale en compagnie d'un accompagnateur de moyenne montagne.

■ **Des sensations fortes avec l'acrobungy** (trampoline sécurisé par élastiques) ou sur les parcours acrobatiques de la forêt ludique du Col de Marcieu. ■



Renseignements :
> auprès de l'Office de Tourisme du plateau des Petites Roches
Tél. : 04 76 08 33 99
www.chartreuse-tourisme.com

> Découvrez également les autres nouveautés proposées par le Funiculaire de Saint-Hilaire du Touvet sur : ***www.funiculaire.fr***


En redescendant du col des Ayes, en direction de Theys, près du hameau des Glapinieux.

Évasion

La route des Balcons de Belledonne suivez la courbe de niveau

La route départementale 280, plus communément appelée la route des Balcons de Belledonne, relie sur 65 km les deux villes thermales d'Uriage-les-Bains et d'Allevard-les-Bains. Cet itinéraire touristique est une invitation à découvrir le patrimoine et les tableaux colorés de moyenne montagne. Il offre également un panorama imprenable sur la vallée du Grésivaudan. Alors bouclez votre ceinture et laissez-vous guider !

Commune de Theys.



Le voyage sur cette route sinueuse commence à 414 m d'altitude, sur la commune d'**Uriage-les-Bains**, une station thermale pleine de charme avec son casino, son grand hôtel et son château visible depuis la route. Cet édifice datant du Moyen Âge est aujourd'hui une propriété privée, dont les façades, la toiture ainsi que la salle de l'orangerie sont classées depuis 1990 au titre des Monuments historiques. Avant de quitter Uriage, il est conseillé de faire une halte devant l'entrée des thermes pour admirer la fontaine représentant la déesse guérisseuse Hygie sculptée en 1847.

On remonte en voiture, direction **Revel**. Ce village, composé de 33 hameaux ou lieux-dits, a su préserver son caractère rural comme en témoigne le moulin à huile de noix, remis en état par l'association pour la promotion du patrimoine agricole local. Le lac de Freydières, point de départ de randonnées en Belledonne, est aussi bien connu. 8 km plus loin, nous voici à **Saint-Jean le Vieux**, qui avec **Hurtières**, est l'une des plus petites communes du Balcon de Belledonne. Nichée dans un écrin de prairies entretenues, elle abrite une église datant du XIe siècle, c'est l'une des plus anciennes de la région. En levant les yeux, on découvre le clocher d'origine. L'intérieur de style roman vaut le détour, notamment le maître-autel en bois doré à la feuille d'or, en place depuis le XVIIe siècle.

La prochaine étape sur notre chemin, c'est la **Combe de Lancey**, berceau de la Houille Blanche, où on ne manquera pas de visiter, sur rendez-vous, le musée rural d'arts et traditions populaires qui présente une collection d'outils et d'objets anciens. Autre site incontournable : la croix de Révollat qui offre une vue sur le château de la Combe de Lancey, la vallée du Grésivaudan et le bassin grenoblois. Après avoir emprunté une nouvelle combe, nous voilà arrivés aux pays des chamois (le nom des habitants de **Saint-Mury Monteymond**). Une halte s'impose au Moulin de la Gorge dont la tradition orale veut qu'il ait été construit par Aristide Bergès, en personne. Une dizaine de kilomètres plus loin, nous croisons le village de **Laval** surplombé par la tour de Montfallet : vestige d'un château disparu, donjon d'une forteresse seigneuriale ou simple tour de guet, la tour de 16 m de haut garde tout son mystère.

La croix de Révollat à 699 m d'altitude.



Sur le plan environnemental, la Tourbière du col des Mouilles, située sur les communes de **Sainte-Agnès** et Laval, est un petit coin sauvage qui regorge de fleurs de montagne dont certaines ont la particularité d'être carnivores. Le voyage se poursuit sur les terres du Baron des **Adrets**, puis sur les traces des milliers d'ouvriers qui ont exploité le minerai de fer. Nous faisons, effectivement, notre entrée à **Theys**, où demeurent plusieurs maisons bourgeoises aux toits en ardoise, puis à **Saint-Pierre d'Allevard** célèbre pour son clocher roman, sa tour d'Acquin et son four à griller, restauré en 1997. **Allevard-les-Bains** est la dernière étape de notre périple. Il est conseillé de se dégourdir les jambes au parc thermal et dans les rues piétonnes avant de plonger dans l'histoire de la commune au musée Jadis Allevard.

En voiture, ou à vélo pour les plus courageux, le visiteur est pris par le charme de ces villages. Au gré des épingles à cheveux, des prairies généreuses et des forêts ombragées, il remonte le temps pour une leçon d'histoire grandeur nature. La route des Balcons de Belledonne est aussi un voyage gourmand puisque de nombreuses fermes jalonnent le trajet et vous proposent de goûter leur miel, fromages, confits ou encore rillettes. ■

agenda

Sport

DU SAMEDI 15 AU DIMANCHE 23 JUIN



3e ÉDITION DU ST. HIL AIR TOUR 2013

Une course de marche et de parapente atypique… 7 jours et 326 km à travers les Alpes françaises. Départ le dimanche 16 juin à Saint-Hilaire du Touvet.

Tél. 06 83 58 49 16
www.airtour.fr

DIMANCHE 30 JUIN

24e GRAND DUC DE CHARTREUSE

Course pédestre de montagne de 80 km et de 4 900 m de dénivelé. Un nouveau parcours exceptionnel au départ de St-Pierre de Chartreuse avec l'ascension de 3 sommets du cœur de massif.

Tél. 04 76 88 64 00 - www.grandduc.fr

SAMEDI 13 JUILLET



CHAMROUSSE 1750

1re ÉDITION DES TRAILS ET RANDONNÉE, DES LACS DE CHAMROUSSE BELLEDONNE: (TRLCB)

Trail « sportif » - Trail « découverte » - Rando pour tous et mini-trail.

Trail « sportif » 26,5 km et 1 730 m de dénivelé, 10 € + 2 €.
Trail « découverte » 15,5 km et 920 m de dénivelé, 8 € + 2 €.
Randonnée pour tous 12 km et 750 m de dénivelé, 5 € + 2 €.
Mini-trail 2 km et 120 m de dénivelé pour les enfants, 2 €.

Tél. 04 76 89 92 65 - www.chamrousse.com

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOÛT



CHAMROUSSE

38e COURSE DE CÔTE

Cette course fait partie des grandes étapes du championnat de France.

Tél. 04 76 89 92 65
www.chamrousse.com

VENDREDI 30 AOÛT

CROLLES - DE 14H À 22H

LANCEMENT SAISON SPORTIVE SUR LE THÈME DU BADMINTON

Ateliers tout public, démonstrations et spectacle autour du badminton et parabadminton en présence de badistes de haut niveau. Entrée libre, restauration/buvette sur place.

Tél. 04 76 08 04 54 - www.ville-crolles.fr

DU JEUDI 27 AU DIMANCHE 30 JUIN



HAUT-GRÉSIVAUDAN

XIe CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TREKKING SAPEURS-POMPIERS

« Le Village Trekking » sur le site de l'Île Fribaud à Pontcharra. Compétition, restauration, animations, exposition…

www.trekpompier2013.org

Fêtes et foires

DIMANCHE 7 JUILLET

FOIRE DE SAINT-PANCRASSE

Foire traditionnelle avec animations.

Tél. 04 76 08 32 85

SAMEDI 13 JUILLET - 21H30

LE TOUVET - CENTRE-BOURG

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Renseignements: 04 76 92 34 34
www.letouvet.com

DIMANCHE 28 JUILLET

THEYS - FÊTE DE LA MONTAGNE

Organisée par les sapeurs-pompiers de la commune.

Tél. 04 76 08 17 86 - www.les7laux.com

JEUDI 15 AOÛT

THEYS - FÊTE DE LA ME-ÏOU

Fête du village avec défilé de chars fleuris, tiercé d'ânes, animations et jeux.

Tél. 04 76 71 09 99

SAMEDI 17 AOÛT

URIAGE - URIAGE EN FÊTE

Marché artisanal, animations, feu d'artifice.

Office de Tourisme: Tél. 04 76 89 10 27
www.uriage-les-bains.com

DIMANCHE 25 AOÛT

FOIRE DE SAINT-BERNARD DU TOUVET

Animations, jeux, marché des artisans (produits du terroir), bijoux, vêtements, créations… Concours d'épouvantail. Présence d'animaux de ferme.

Tél. 06 86 26 32 23 - www.stbenfete.fr

SAMEDI 31 AOÛT

FÊTE DE SAINT-VINCENT DE MERCUZE

Jeux d'eau, baignade et grillades avec soirée dansante à la piscine, terrain de basket et salle des fêtes.

Tél. 04 76 08 44 69

DIMANCHE 18 AOÛT



PRAPOUTEL - FEST'ART

Animation autour des arts (peinture, musique, etc.). Entrée gratuite.

Tél. 04 76 08 17 86
www.les7laux.com

BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE À LA TERRASSE

Ouverture:
- tous les week-ends, à partir du 18 mai,
- tous les jours, du 22 juin au 1er septembre,
de 11 h à 19 h et dernière quinzaine d'août jusqu'à 18 h.
Retrouvez l'actualité du lac de La Terrasse sur Facebook

Animations estivales



La zumba, c'est parti!

Du 8 au 11 juillet et du 5 au 8 août. Cours de zumba de 18 h à 20 h, selon conditions météo. Pour les campeurs et les baigneurs.

« Les vendredis du lac »

Du 12 juillet au 23 août à partir de 18 h.
Concerts et spectacles gratuits sur la plage!
12/07 et 9/08: cours/initiation de zumba puis démonstration avec les danseurs et danseuses professionnels.
19 et 26/07: Spectacle Hip-hop avec l'association Cirq'hop.
2/08: Concert avec le groupe « Squaleo Trio ».
23/08: Cinéma à 20 h 30 avec le film *Mamma Mia!*, suivi d'un karaoké autour du groupe mythique ABBA.

Fête du lac

Mercredi 14 août. 20 h: concert gratuit avec le groupe DJK Lee. 22 h 30: feu d'artifice son et lumière. Jusqu'à 1 h: bal.

Nouveau cet été! À partir du mois de juin.



Aquafun!

Parcs aquatiques avec structures gonflables sur le lac.
Enfant (3-11 ans): 4 € (accompagnement obligatoire d'un adulte).
Enfant (dès 12 ans) et adulte: 6 €. Tarifs en supplément du droit d'entrée au lac.

Quad électrique

Activité enfant dans le sous-bois de la base de loisirs. Dès 6 ans. Entrée payante.

CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL À CROLLES

Animations estivales gratuites

DU MERCREDI 3 JUILLET AU VENDREDI 23 AOÛT

Nombreuses animations encadrées par un éducateur sportif le **lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 45** pour les enfants de 5 à 16 ans.



• Venez rouler sur l'eau!
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h45 avec l'animation « AQUATUBE » qui consiste à marcher à l'intérieur d'un gros tube flottant sur l'eau.

• Aquazumba en musique!
Les lundis 8, 15 et 29 juillet de 20 h à 20 h 30.
Accès libre au cours après acquittement de l'entrée piscine.

Tél. 04 76 92 10 56
Retrouvez tout le programme des animations de l'été du Centre Nautique Intercommunal sur **www.le-gresivaudan.fr**

Le GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLUS D'INFOS SUR
www.le-gresivaudan.fr
www.gresivaudan-actu.org

Infos PRATIQUES



NOUVEAU GUIDE MULTI-ACCUEILS INTERCOMMUNAUX

Ce nouveau guide regroupe les informations concernant les multi-accueils intercommunaux ainsi que des contacts utiles pour aider les parents à choisir leur mode de garde, qu'il soit régulier ou occasionnel.

Renseignements:
www.le-gresivaudan.fr/-Solidarités.Social/-Petite enfance-



« RÊVONS LE SPORT ENSEMBLE » GRÂCE AU DTA

(Diagnostic Territorial Approfondi)



Donnez votre avis sur votre pratique sportive en répondant au questionnaire qui est en ligne sur:
www.le-gresivaudan.fr/-dta-